BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°21 du 21 août 2025

Les températures sont en recul mais cette fin de semaine s'annonce sans précipitations avec de belles éclaircies.

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : peu de captures de mouche de la carotte.

Chou : les conditions **restent favorables** au développement des chenilles.

Poireau : les conditions **restent favorables** aux thrips.

Salade : les conditions **restent favorables** aux noctuelles et pucerons.

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Sommaire :

BETTERAVE ROUGE : 2
CAROTTE - CELERI : 3
CHOU - NAVET : 6
POIREAU : 10
SALADE : 12
FOCUS Souchet comestible 16
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : 17
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES ! 17

VIGILANCE Souchet comestible

ATTENTION
plante envahissante

Le souchet comestible est une adventice vivace et envahissante qui est quasiment impossible à détruire/combattre une fois installée en parcelles légumières. Sa propagation doit impérativement être évitée. Depuis de nombreuses années, les producteurs de carotte des sables de la zone de Créances sont confrontés à ce fléau.

La vigilance est primordiale, y compris dans les zones encore peu à pas touchées, pour éviter une propagation de cette adventice.

Il est important de surveiller les parcelles dans tous les secteurs.

FOCUS en fin de bulletin page 16

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Avec le soutien financier de

CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	MSM	*1 parcelle*	Grossissement
14	Nord Caen	*1 parcelle*	
76	Pays de Caux	*1 parcelle*	

Cercosporiose :

Observations :
Cette maladie est stable dans les parcelles du réseau.

Nuisibilité :
La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

Conditions favorables :
Les conditions les plus favorables pour la sporulation des conidies et l'infection de l'hôte sont une température comprise entre 27 °C et 32 °C ainsi qu'une humidité relative à la surface des feuilles supérieure à 90 % pendant 5 à 8 heures.

Evolution du risque :
Les matinées ou soirées à forte hygrométrie restent favorables au développement ou à la colonisation de la cercosporiose. Les températures actuelles sont favorables à la maladie si l'irrigation est utilisée, il faut donc être très vigilant. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Assurer une bonne nutrition de la culture permet d'avoir un feuillage résistant et en bonne santé, ce qui peut retarder l'apparition des symptômes. Le cuivre et le magnésium sont des éléments qui permettent au feuillage de lutter contre les pathogènes de ce type.

Oïdium :

Observations :
Cette maladie a été observée dans la parcelle située dans le Pays de Caux.

Conditions favorables :
Température relativement élevée, peu de pluies, régimes jour/nuit très changeants, rosée.

Evolution du risque :
Les amplitudes thermiques actuelles entre le jour et la nuit sont favorables au développement de cette maladie. Evolution à suivre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27	Pays de Caux	*1 parcelle de carotte*	Céleri : grossissement Carotte : grossissement à récolte
14	Plaine de Caen	*3 parcelles de céleri rave* *2 parcelles de carotte*	
50	Val de Saire	*3 parcelles de céleri rave* *4 parcelles de carotte*	
	Surtainville	*1 parcelle de céleri branche* *2 parcelles de carotte*	
	Créances	*5 parcelles de carotte*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles de carotte* *3 parcelles de céleri rave*	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

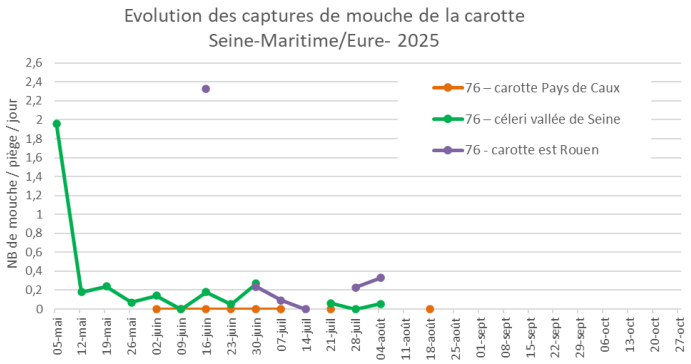

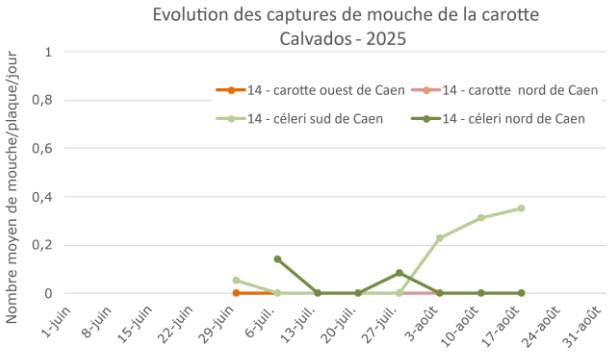

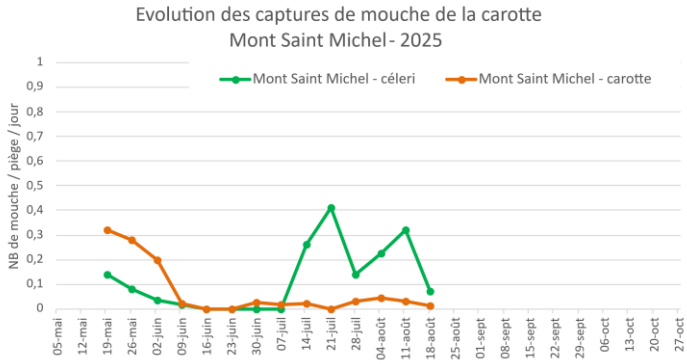

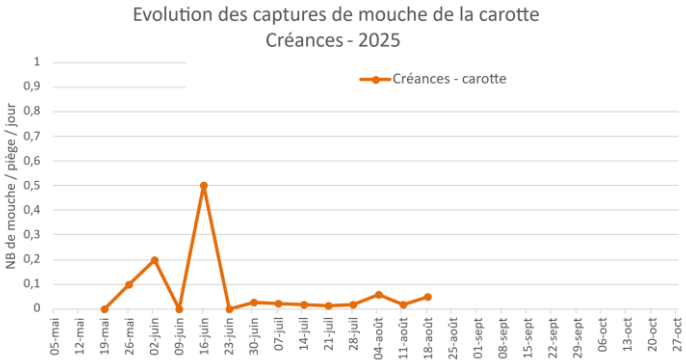

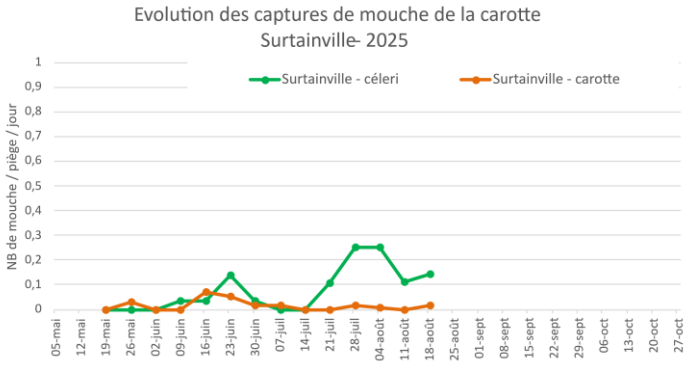

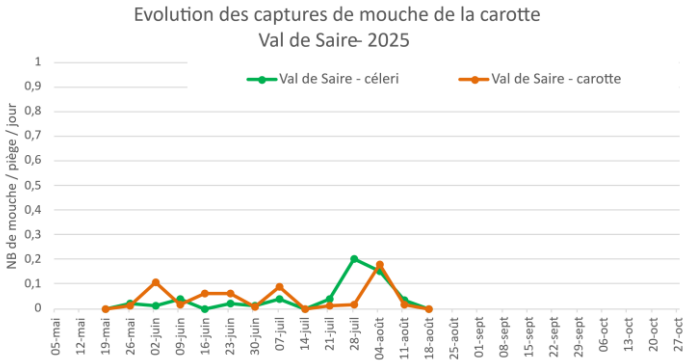

Nuisibilité :
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.
Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3
La culture de carotte est sensible à partir du stade 2F et jusqu'à 3 semaines avant la récolte.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :
Cette semaine, l'activité est faible. Quelques captures sont enregistrées dans les céleris du Calvados et de Surtainville. Les températures plus douces sont favorables à son vol. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Mouche du céleri (SILEBAN)

Piégeage :
Les captures sont quasi-nulles dans le nord Cotentin.

Nb de mouche/plaque/jour	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34
Seine-Maritime_céleri	0	/	/	/	/	0	/	/
MSM_céleri	0	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	0,08	0,19	0,75	0,02	0,62	0,14	0	0
Surtainville_céleri	0,10	0,17	4	0	0,04	0	0	0,0357

Observations :
Des galeries récentes sont présentes dans la parcelle de céleri branche située à Surtainville sur 8% des plantes.

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
Les piégeages sont quasi-nuls sur l'ensemble du réseau.
Au vu des stades des céleris rave, il n'y a plus de risque.
Sur céleri branche, il convient d'observer régulièrement vos parcelles pour détecter l'apparition de nouvelles galeries sur le feuillage. Le risque reste quasi nul au vu des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Alternaria :

Observations :
Cette maladie est observée dans toutes les parcelles de carotte du nord Cotentin.

Evolution du risque :
Le temps sec actuel limite son développement. Les symptômes seront à surveiller, notamment sur les cultures à fort développement foliaire et en cas de forte rosée. L'irrigation est un facteur favorisant.

Septoriose :

Observations :
Cette maladie est notée uniquement dans une parcelle de céleri rave du Mont Saint Michel.

> **Elément de biologie :**
> Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Septoriose

Evolution du risque :
Les conditions sèches annoncées limitent son développement. La septoriose est à surveiller en cas de forte rosée ou d'irrigation sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit.

Gestion du risque :

> **Prophylaxie :**
> - Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
> - Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
> - Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
> - Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		/	De +10 feuilles à récolte pour les choux De grossissement à récolte pour les navets
50	Val de Saire	*5 parcelles de chou* *3 parcelles de navet*	
	Surtainville	*1 parcelle de chou* *1 parcelle de navet*	
14	Nord de Caen	*2 parcelles de chou*	

Aleurode :

Observations :
Comme la semaine dernière, des aleurodes sont notés dans une parcelle du Calvados sur 100 % des choux de Milan, avec des effectifs de 5-6 aleurodes par chou.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques sont favorables à leur installation et leur multiplication. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :
Comme la semaine dernière, aucune altise n'a été observée dans les parcelles de choux et une présence très ponctuelle est notée dans une parcelle de navet.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Les conditions restent très favorables à l'activité des altises. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants de chou et de plantules de navet est conseillée pour suivre l'évolution des populations car le risque d'augmentation rapide des effectifs reste présent.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Chenilles :

Observations :
Comme la semaine dernière, ce sont essentiellement des chenilles de teigne qui sont présentes dans les parcelles de chou du réseau. Dans le Calvados, elles sont présentes au cœur des choux d'une parcelle de Milan sur 52% des plantes.
Dans le nord Cotentin, ces chenilles sont présentes dans trois parcelles sur 13 à 36% des choux. Quelques chenilles de noctuelles et de piérides sont également constatées.

Adulte et chenilles de teigne des crucifères

Papillon de piéride et ponte de piéride du chou (SILEBAN)

Chenille et dégâts de noctuelle

Evolution du risque :
Les conditions ensoleillées restent favorables au vol des papillons, à la ponte et à l'activité des chenilles. Le risque est important.

Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de surveiller l'éclosion des œufs et ainsi repérer les toutes premières chenilles.
Observez également attentivement, les choux feuilles en début de pommaison ainsi que ceux à inflorescence pour lesquels la présence de chenilles ainsi que de déjections peut conduire à des déclassements.

Les chenilles de noctuelle, de teigne et de piéride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections. Celles de piéride du chou restent sur les feuilles extérieures.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche du chou :

Piégeage :
Les captures se poursuivent dans le val de Saire.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34
Surtainville_chou	1	0	0	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0,16	0	0,2
Val de Saire_navet	0	0	0	0	0,5	1	0,6

Observation :
8% de navets véreux ont été notés dans une parcelle du val de Saire proche de la récolte.

Evolution du risque :
Une activité de cette mouche est enregistrée dans le val de Saire. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observations :
Comme la semaine dernière, ce ravageur n'a pas été observé dans les parcelles du réseau.

Pucerons parasités (SILEBAN), larve de syrphe et larve de chrysope (CA Normandie)

Evolution du risque :
Les conditions météo annoncées restent favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Maladies sur feuillage :

Observations :
De l'alternaria est présent dans deux parcelles du val de Saire et une du Calvados sur 12 à 100% des choux.

La maladie des taches noires est quand à elle présente dans trois parcelles du val de Saire sur 28 à 32% des choux.

Evolution du risque :
Le temps sec actuel et à venir va limiter leur développement sauf en cas d'irrigation et/ou de fortes rosées. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités très variables à cette maladie. Certaines variétés de chou fleur d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Bactériose du feuillage : Nervation noire

Observations :
Pas de nouvelles taches.

Ces taches sont des lésions marginales chlorotiques en forme de V qui se développent sur le pourtour du limbe, provoquant une nécrose pouvant aller jusqu'au dessèchement.

Symptôme de nervation noire des crucifères

Evolution du risque :
Cette bactérie affectionne les températures estivales et les fortes hygrométries consécutives aux pluies, aux orages, aux rosées, et aux irrigations par aspersion. Les températures de la semaine dernière associées à de fortes rosées ou de l'irrigation ont pu être favorables à sa dissémination. Observez vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Il existe des différences de sensibilité variétale.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*1 parcelle*	De 7 feuilles à développement du fût
76 - 27		/	
50	Lingreville	*1 piégeage teigne en AB*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*7 parcelles*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles*	
	Créances	*4 parcelles*	

Thrips :

Observations :

Des thrips sont observés dans la grande majorité des parcelles du réseau.

	Situation semaine	Tendance
Surtainville	Présence de thrips dans les deux parcelles sur 72 % des plantes en moyenne contre 73 % la semaine dernière.	=
Val de Saire	Présence de thrips dans toutes les parcelles sur 56 à 100% des poireaux. Moyenne de 83% contre 76% la semaine dernière.	↗
Créances	Présence dans toutes les parcelles sur 32 à 100 % des plantes Moyenne : 70 % contre 72 % des plantes la semaine dernière.	=
Mont Saint Michel	Présence de thrips dans toutes les parcelles sur 20 à 64% des poireaux. Moyenne : 40% contre 29% la semaine dernière.	↗
Calvados	Présence sur 100% des plantes.	=

Piégeage :

Les captures sont plutôt stables dans les parcelles du réseau.

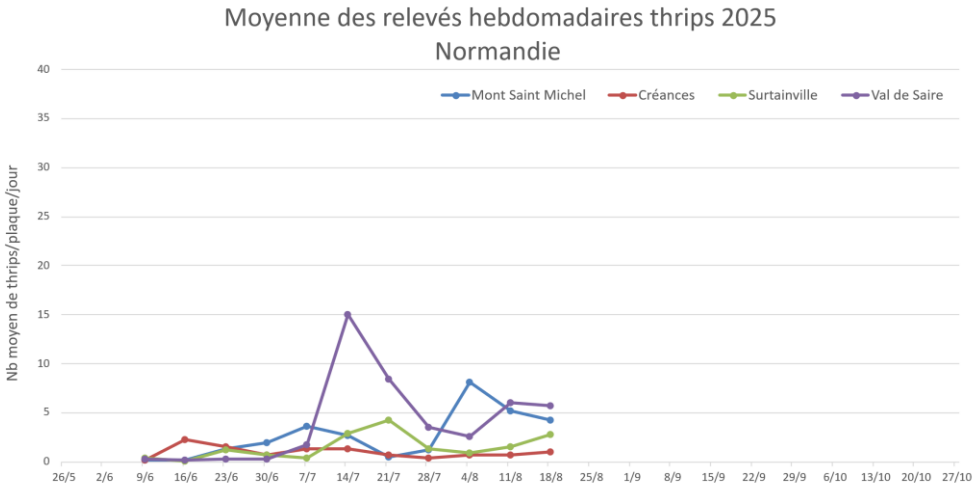

Evolution du risque :

Les conditions météo annoncées pour cette fin de semaine sont **favorables** au développement et à l'installation des thrips. Observez vos parcelles car des populations sont installées notamment dans les secteurs côte ouest du Cotentin et le val de Saire. Le risque d'augmentation des populations **est fort,** notamment en parcelles de poireaux d'été et d'automne.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole. Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Teigne :

Observations :
La présence de chenilles et de dégâts a été constatée dans une parcelle de poireaux située à Surtainville sur 4% des plantes.

Adulte de teigne du poireau

Dégâts au cœur du poireau

Piégeage :

Teigne du poireau									
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34
50 - Créances	0	0	/	/	/	/	0	2	0
50 - Lingreville	0	0	0	1	1	1	0	0	0
50 - Surtainville	/	/	/	/	0	0	0	0	0
76 – Vallée de Seine	/	/	/	/	0	/	0	/	/

Evolution du risque :
Le risque débute dès la présence de chenilles, surveillez vos parcelles sur le secteur de Surtainville. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :

Observations :
La présence de cette maladie est stable dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :
- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :
Le temps sec n'est pas favorable au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre.

Alternaria/Stemphylium :

Observations :
Cette maladie progresse essentiellement dans les parcelles du val de Saire. Elle est présente dans six parcelles et touche 16 à 68% des poireaux.

Evolution du risque :
Le temps sec n'est pas favorable au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76-27	Vallée de Seine	/	De 4 feuilles étalées à récolte.
14		*5 parcelles*	
50	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*4 parcelles*	
	Créances	*2 parcelles dont 1 en AB*	
	Mt Saint Michel	*5 parcelles laitues + 2 parcelles frisées*	
	La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
	Lingreville	*1 piégeage noctuelle gamma en AB*	

Limaces :

Observations :
Pas de dégâts signalés dans les parcelles du réseau.

> **Pour en savoir plus :**
> - Note nationale BSV :
> http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :
Le temps sec n'est pas favorable à leur activité.

Gestion du risque :

> **Prophylaxie :**
> Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Noctuelles défoliatrices :

Adulte et chenille d' *A. gamma*

Adulte et chenille de noctuelle *H. armigera*

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Piégeage *Autographa gamma* **:**
Les captures augmentent dans le val de Saire, au Mont Saint Michel et dans le Calvados.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34
Surtainville	25	9	10	9	11	12	15	11
Val de Saire	12	0,5	3	5	0,7	1,75	3,5	11
Créances	10	1	4	6	1	3	2	0
Mont Saint Michel	12	22	30	5	10	17,5	17	33
Lingreville	2	3	11	8	3	5	0	0
Calvados	3	19	1,5	7,5	20	27	22	27

Piégeage *Heliothis armigera* **:**
Cette semaine, des captures dans plusieurs secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34
Val de Saire	1	0	0	1	0	0	/
Créances	1	0	0	2	0	0	4
Mont Saint Michel	6	2	0	4,5	2	0	11
Calvados	Mise en place	/	0	5	5	3	3
Surtainville	/	/	0	0	0	0	0
Vallée de Seine					0	/	/

Observations :

- Val de Saire : présence dans une parcelle sur 4% des laitues.
- Surtainville : présence dans les deux parcelles sur 4 à 8% des laitues.
- Créances : présence de pontes dans une parcelle sur 4% des laitues.
- Mont Saint Michel :
  - 4 parcelles avec des pontes et des jeunes chenilles de noctuelle gamma sur 4 à 8% des laitues.
  - 1 parcelle avec présence de jeunes chenilles d'*Heliothis* sur 8% des laitues iceberg.
- Calvados : présence de ponte et/ou jeunes chenilles sur 4 à 12% des laitues.

Jeunes chenilles dans laitue iceberg

Evolution du risque :
Les conditions climatiques **restent très favorables** au vol des papillons et au développement des chenilles. Le risque est présent. Observez très régulièrement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Pucerons :

Observations :
La présence de pucerons est observée dans le Calvados (1 parcelle) et à Surtainville (2 parcelles). Les populations sont en augmentation et des colonies sont présentes sur 28 à 100% des laitues dans ces parcelles.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance : R

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Colonie au cœur d'une laitue

Evolution du risque :
Les conditions climatiques actuelles et à venir restent favorables au développement des pucerons. Dans les parcelles avec présence de colonies, le risque est important. Situation à surveiller. Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :

Observations :
Des thrips sont observés dans cinq parcelles du réseau (Créances et Mont Saint Michel), sur 4 à 20% des laitues.

Evolution du risque :
Le temps sec actuel est favorable au développement des thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers individus. Surveillez les séries en début de pommaison. Des punaises prédatrices ainsi que des larves de chrysope sont présentes dans certaines parcelles.

Larve de chrysope

Mildiou :

Observations :
Aucun signalement dans le réseau.

Pour en savoir plus :
http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie

Evolution du risque :
Les conditions ensoleillées ne sont pas favorables au développement de la maladie. Restez néanmoins vigilants et observez vos parcelles, notamment en cas d'humidité persistante, de forte rosée, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement Bl29-41).

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole . Contactez votre technicien.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

FOCUS Souchet comestible

ATTENTION
plante envahissante

A cause de sa biologie et de son cycle de croissance qui coïncide avec celui des cultures légumières de notre région, la concurrence du souchet comestible vis-à-vis des cultures est forte allant jusqu'à rendre les parcelles fortement touchées impropres à la culture de légumes. Une fois le souchet comestible installé dans une parcelle, il n'y a pas de solution unique, ni de solution garantie efficace à 100% pour l'éradiquer.

La prophylaxie reste la solution la plus efficace : surveillance, nettoyage des outils, roues, …, gestion correcte des déchets de laverie et de récolte.

Pour en savoir plus :
GUIDE de RECOMMANDATIONS de LUTTE contre le SOUCHET COMESTIBLE (*Cyperus esculentus*) :
https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2025-03/Guide%20Recommandations%20de%20Lutte%20Souchet%20ANTI-CYP_VF.pdf

https://fredon.fr/normandie/nos-missions/programme-anti-cyp

https://fredon.fr/normandie/nos-missions/programme-anti-cyp/les-programmes-precedents

En cas de soupçons, contactez moi marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, **LUNOR**, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs